rapportant à un grand nombre d'individus, la description devant s'appliquer non pas à un fragment d'herbier, mais à tous les exemplaires de l'espèce différenciée que l'on pourra rencontrer dans la nature ou dans les cultures[1].

Nous savons, par notre propre expérience, acquise en récoltant près de 50 000 numéros d'herbier en Afrique et en Asie et en observant et récoltant les diverses races de plantes cultivées tropicales, soit à l'état spontané, soit à l'état cultivé, dans les principales régions chaudes du globe, qu'une telle étude ne peut pas être faite au cours de voyages à travers des contrées que l'on ne fait que traverser et dont la végétation est incomplètement connue, pas plus qu'elle ne peut être entreprise en examinant des fragments incomplets conservés dans les herbiers.

Quand on étudie les plantes exotiques dans un herbier, il faut donc se contenter de différencier les espèces linnéennes et si l'on ne dispose pas de nombreux types de comparaison, on risque encore quelquefois de créer des espèces qui prendront rang plus tard dans la synonymie.

A propos du *Myrica Gale* L. et de son démembrement par M. Gandoger;

PAR M. S. BUCHET.

Dans un article récent, paru dans notre Bulletin (séance du 9 janvier 1920), M. Gandoger nous donne une Monographie du genre *Myrica*, établie d'après les matériaux de son herbier. Le *Myrica Gale* L. s'y trouve démembré en 69 espèces élémentaires, dont 20 françaises. Aucune de ces nouvelles espèces n'est citée de plus d'une localité, d'où je conclus que M. Gandoger a créé autant de nouveautés qu'il avait d'échantillons dans son herbier; si même, une seule localité lui a fourni plusieurs

1. C'est la méthode qu'a employée notamment Sir Georg Watt pour distinguer toutes les formes principales actuellement connues, spontanées ou cultivées, constituant le genre *Gossypium*. (Cf. G. WATT, *The wild and cultivated Cotion Plant of the world*. Londres, 1907, 1 vol. in-8°, 406 p.)

échantillons, provenant de collecteurs différents, chacun de ces échantillons se trouve nommé différemment; ex. : *M. omissa* Gdg., de Grandlieu, Loire-Inf. (S. Dauph., 570) et *M. lata* Gdg., de Grandlieu, Loire-Inf. (Duffour, 238) —, *M. natalis* Gdg., d'Arlac, Gironde (Delbos) et *M. mixta* Gdg., d'Arlac, Gironde (Puel), etc.

Ces 69 espèces se répartissent en 10 sections dont voici les caractères d'entrée : Folia 6 mm. lata, 1re section. Folia 7 mm. lata... 2e section, etc., jusqu'à 15 mm. lata, 10e section. Pourquoi M. Gandoger s'est-il arrêté à cette unité arbitraire, le mm. et pourquoi n'a-t-il pas choisi par exemple le μικρον? Comment M. Gandoger nous conseillera-t-il de classer les échantillons dont les feuilles nous présenteront 6 mm. 1/2 ou 7 mm. 1/2 de largeur? Ce sont autant de mystères que je ne me charge pas d'éclaircir. D'autre part, il est évident que ces 69 échantillons n'ont pas été récoltés à la même date et l'auteur semble ignorer que tel individu cueilli en avril ou mai aura nécessairement des feuilles moins larges que si la récolte en est faite au mois d'août.

J'ai voulu contrôler dans diverses collections si les mensurations données par l'auteur pouvaient servir à la détermination de ces formes du *Myrica Gale* L. et si l'on pouvait retrouver des dimensions de même ordre en s'adressant aux échantillons des localités citées. J'ai constaté d'abord que presque tous les exemplaires adultes présentaient sur un même rameau des largeurs de feuilles variant de 5 à 16 millimètres et sortant même parfois de ces limites; les exemplaires de mon herbier, que je fais passer sous les yeux des membres de la Société ici présents, le démontrent suffisamment. Même en me bornant à mensurer les feuilles adultes les plus grandes, j'arrive *toujours* à des chiffres différents de ceux de M. Gandoger, pour des exemplaires provenant des localités citées, parfois avec les mêmes numéros de collecteurs; ex. : in Herb. Mus. Paris : 1° Grandlieu, Loire-Inf., 26 mai 1874 (Soc. Dauphin. 570), exemplaire dont les feuilles atteignent 10 mm. de larg., alors que ce numéro est le *M. omissa* Gdg. de la section 7 mm. 2° Un autre exemplaire provenant de la lande d'Arlac près Bordeaux, 29 juillet 1837, a des feuilles de 13 mm. de larg., tandis que les deux espèces de M. Gandoger provenant du même endroit

(*M. natalis* et *mixta*) présenteraient des feuilles de 9 et 10 mm. respectivement. Un échantillon de l'Herb. Pourret m'a montré des feuilles de 18 mm. de larg.! mêlées d'ailleurs à de plus étroites.

Loin de moi la pensée de partir en guerre contre l'école analytique. Mais M. Gandoger se trompe s'il croit rester dans les traditions jordaniennes en appliquant son procédé simpliste de découpage. D'ailleurs les espèces élémentaires n'ont de réelle valeur qu'à la condition d'être issues de *lignées pures*, par sélection artificielle et ségrégation, seuls moyens d'éliminer les variations instables provenant de l'hybridation ou de l'influence du milieu. J'ajouterai, à l'adresse des néo-jordaniens trop tentés de le faire, que tout l'intérêt de ces recherches disparaît si l'espèce élémentaire est placée sur le rang de l'espèce linnéenne, ce qui revient à faire la confusion d'un écolier qui additionne des pois avec des navets!

Il est donné lecture des deux Notes ci-après :

Nouvelles localités de plantes parisiennes;

PAR M. JEANPERT.

Ranunculus arvensis L. var. reticulatus Rouy. — Villeneuve-le-Roi.

R. parviflorus L. — Villeneuve-le-Roi.

Erysimum repandum L. — Décombres à Villeneuve-le-Roi.

Lepidium densiflorum Schrad. — Décombres, lieux incultes à Vitry, Charenton.

L. perfoliatum L. — Décombres à Vitry, Charenton.

Rapistrum Linnæanum Boiss. — Décombres à Vigneux, parc de Versailles.

Malva parviflora L. — Décombres, parc de Versailles.

Trifolium agrarium L. — Entre Cresnes (Oise) et Quoniam (Seine-et-Oise).